

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 22 - 24 mai 1996

**AUGMENTATIONS
BUDGETAIRES DE
PROJETS
APPROUVES
SOUMISES A
L'APPROBATION DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Point 5 b) de l'ordre
du jour

F

Distribution: GENERALE
WFP/EB.2/96/5-B/Add.3

25 mars 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

SOUDAN 531 (Elarg.2)

(no. WIS SUD 0053102)

**Aide aux internats de l'enseignement
primaire et secondaire**

	Budget précédent (dollars)	Augmentation (dollars)	Budget révisé (dollars)
Coût des produits alimentaires	23 073 986	2 503 133	25 577 119
Coût total pour le PAM	31 118 790	4 392 362 ¹	35 511 152

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

¹ Y compris 14,5 pour cent (634 244 dollars) pour les coûts de soutien indirects.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE A L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.
2. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.
3. Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.
4. Les fonctionnaires du PAM qui traitent ce document sont les suivants:

Directeur régional: Y. Mengesha tél.: 5228-2206
Chargé des opérations: T. Grannell tél.: 5228-2298
5. Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

NATURE DE L'AUGMENTATION

1. Une prolongation de 12 mois est proposée, nécessitant un engagement supplémentaire de 7 431 tonnes de blé, 1 145 tonnes de légumineuses, 486 tonnes d'huile comestible et 230 tonnes de sucre.

JUSTIFICATION DE LA REVISION

2. L'aide du PAM en faveur du secteur de l'éducation au Soudan a débuté en 1969, mais elle a subi depuis des variations importantes tant en volume qu'en nombre de bénéficiaires visés. Au début, 500 000 élèves recevaient chaque année une aide alimentaire. En 1983, leur nombre est tombé à environ 78 000 par an en raison de problèmes d'ordre logistique. Au titre de la phase actuelle, environ 110 000 élèves des écoles primaires et 52 000 des écoles secondaires reçoivent une assistance.
3. Le gouvernement dépose sur un fonds d'épargne 80 pour cent de la valeur des denrées du PAM allouées aux écoles secondaires; ce mécanisme permet de garantir aux écoles un approvisionnement fiable et équilibré du point de vue nutritionnel et d'engager le gouvernement à verser régulièrement des fonds pour le développement de l'infrastructure scolaire dans les régions les plus pauvres et les plus reculées. Jusqu'à présent, huit millions de dollars ont été utilisés pour construire ou agrandir 3 046 écoles, 3 163 latrines ou autres projets hydriques, 407 cuisines et 1 000 autres projets. Toutes ces activités sont achevées. Compte tenu des moyens financiers extrêmement limités dont disposent les communautés locales, le gouvernement et d'autres donateurs, ce fonds représente le principal mécanisme d'atténuation des inégalités entre les sexes.
4. Une mission d'examen préalable devra étudier le problème de l'aide à long terme au secteur de l'enseignement ainsi qu'une stratégie éventuelle de retrait de l'aide du PAM. Dans l'attente des résultats de cette mission et puisque la phase actuelle doit s'achever en juin 1996, le PAM propose de prolonger le projet d'une année et de fournir des denrées supplémentaires afin de couvrir les activités du projet durant l'année scolaire juillet 1996/juin 1997.

Observations et recommandations de la mission de pré-examen

5. La demande de prolongation du projet présentée par le gouvernement a été examinée par le PAM lors d'une mission en octobre 1994. Celle-ci a confirmé la validité du projet, tant au niveau de sa conception que de son fonctionnement, mais a relevé certains défauts inacceptables.
6. Bien que le gouvernement poursuive une politique de gratuité de l'enseignement primaire et secondaire, les élèves doivent payer de lourdes cotisations et d'autres frais, ce qui dissuade de nombreux élèves de s'inscrire ou les contraint à interrompre ou abandonner leurs études. L'appui accordé par le gouvernement à l'enseignement est financé non seulement sur le budget national mais aussi sur celui des états. La

mission d'examen préalable devra entre autres tâches analyser l'ampleur de l'aide du gouvernement au secteur de l'éducation.

7. Le gouvernement a demandé d'étendre le projet, mais, compte tenu des ressources limitées du PAM, la mission a recommandé d'appliquer les critères suivants pour la sélection des écoles et des bénéficiaires:
- le projet devrait se concentrer essentiellement sur les écoles primaires (classes 1 à 8);
 - le PAM devrait progressivement concentrer son aide sur les écoles primaires des six Etats suivants: Kordofan (Ouest et Nord), Darfour (Ouest et Nord), Mer Rouge, Nil Blanc - qui présentent tous un déficit alimentaire chronique;
 - la sélection devrait se limiter aux écoles rurales qui comptent une large proportion d'enfants issus de familles d'agriculteurs de subsistance ou de petits éleveurs nomades ainsi qu'aux écoles des zones périurbaines accueillant des familles déplacées;
 - il faudrait accorder la priorité aux internats de filles et aux écoles mixtes dont au moins 40 pour cent des effectifs sont des filles, afin d'encourager les écoles et les communautés à s'efforcer de parvenir à la parité des sexes en cycle primaire;
 - en ce qui concerne l'utilisation du fonds d'épargne, il conviendrait de concevoir des projets spécifiques (construction/remise en état des salles de classe, projets hydriques, matériel pédagogique, etc.) pour que les filles disposent des mêmes équipements que les garçons.
8. Bien que le gouvernement ait demandé une reconduction de l'aide à toutes les écoles secondaires inscrites actuellement au projet, le PAM propose, dans le cadre de la présente révision budgétaire, de ne retenir que les écoles secondaires de filles, conformément aux *Directives opérationnelles pour l'assistance du PAM à l'éducation*.
9. Le nombre des bénéficiaires directs répondant aux critères précités s'établit comme suit:

Catégorie	Total	Garçons	Filles
Internes (écoles primaires)	72 230	46 741	25 489
Internes (écoles secondaires)	23 226	-	23 226
Nombre total de bénéficiaires	95 456	46 741	48 716

10. Cette révision budgétaire représente une diminution de plus de 40 pour cent de l'assistance du PAM par rapport au projet en cours en raison de la suppression de l'aide fournie aux écoles primaires dans 10 Etats sur 16 et à toutes les écoles secondaires de garçons.



11. Les six Etats qui recevront en priorité l'aide du PAM subissent régulièrement de graves sécheresses, qui se prolongent parfois pendant plusieurs campagnes agricoles. La mission PAM/FAO d'évaluation des cultures et des approvisionnements alimentaires qui s'est rendue au Soudan en novembre/décembre 1995 a calculé que dans certaines régions des Etats de Darfour Nord et Kordofan Nord et Ouest, les pertes de récoltes atteignent 90 pour cent. Les mécanismes mis en place après l'excellente récolte de l'an passé pourront permettre de faire face aux déficits de l'année en cours mais si la sécheresse continue l'an prochain, on ne pourra éviter de graves déficits alimentaires. La situation est analogue dans l'Etat de la Mer Rouge. Le projet contribuera ainsi à atténuer les problèmes de faim chronique dans les Etats présentant un déficit alimentaire.

BESOINS ALIMENTAIRES

12. Les quantités de produits nécessaires et la composition des rations sont établies comme suit:

Engagement supplémentaire	Tonnes
Blé en grains	7 431
Légumineuses	1 145
Huile comestible	486
Sucre	230

Rations (journalières)	Blé	Légumineuses	Huile comestible	Sucre
72 230 internes des écoles primaires (240 jours)	300	50	20	10
23 226 internes des écoles secondaires (filles) (240 jours)	400	50	25	10

13. Le blé destiné aux écoles secondaires (2 027 tonnes) est vendu à Port Soudan au prix c.a.f., ce qui permet entre autres d'économiser sur la subvention TIEM. Le produit de la monétisation, complété par des fonds du gouvernement, servira à acheter les rations journalières de pain (450-500 grammes par personne) des élèves des écoles secondaires.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

14. La présente prolongation de 12 mois et l'engagement supplémentaire de produits qu'elle nécessite sont recommandés au Conseil d'administration pour approbation.